

Décidera-t-il dès maintenant si les questions dont la Chambre discute sont contenues dans un budget ou dans un Livre blanc prévoyant des changements au régime fiscal? Il devrait faire une mise au point, car les personnes âgées ne méritent pas l'inquiétude, le chagrin, et l'incertitude que lui-même et ses collègues leur infligent.

Des voix: Bravo!

L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, la réponse que j'ai donnée à la première question vaut aussi pour celle-ci. Dans le préambule de cette deuxième question, le député a essayé de...

M. Tobin: Ce que vous dites, c'est que tout le budget est matière à discussion.

M. Hnatyshyn: Votre question était trop longue. Taisez-vous pour le moment.

M. Epp (Provencher): Il a essayé d'établir un rapport entre l'imposition et les changements à la pension de sécurité de la vieillesse en disant qu'il s'agissait d'initiatives législatives. La première réponse que je lui ai donnée était exacte et vaut aussi pour la deuxième question.

* * *

LE BUDGET

L'ARTICLE DU *GLOBE AND MAIL*

M. Nelson A. Riis (Kamloops-Shuswap): Monsieur le Président, j'ai une question à poser au vice-premier ministre. Le soir du budget, le ministre des Finances a parlé en long et en large de la justice et de l'équité de son budget à l'égard des Canadiens. Le *Globe and Mail* nous a appris que c'était le contraire qui ressortait des documents du gouvernement lui-même, qu'en fait ce budget favorisait les riches et qu'il allait surtout frapper les pauvres et les personnes à revenus moyens. Le ministre des Finances a menti à la population du Canada dans cette déclaration-là.

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Retirez vos paroles.

M. Riis: Je demande au vice-premier ministre de déposer immédiatement ces rapports.

Des voix: Retirez vos paroles.

M. le vice-président: Si j'ai bien compris, le député de Kamloops-Shuswap a accusé le premier ministre d'avoir menti.

M. Broadbent: Non, le ministre des Finances.

M. le vice-président: Si ce n'est là ce que le député a dit, je prendrai sa parole et je lirai les bleus, mais j'ai cru comprendre que c'est ce qu'il avait dit.

Questions orales

M. Riis: Monsieur le Président, je n'ai certainement pas accusé le premier ministre d'avoir menti. Si j'ai accusé le ministre des Finances d'avoir menti, je retire cette affirmation, mais j'ajouterai que je suis probablement le seul au Canada à le croire.

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

M. Riis: Le *Globe and Mail* a dit que, d'après les études effectuées par le gouvernement lui-même, le budget était très partial. Comme il semble y avoir là conflit pour le moins, est-ce que le vice-premier ministre va nous annoncer que ces documents vont être déposés, afin que la population canadienne voie ce que le ministre des Finances savait quand il a présenté sa déclaration le soir du budget?

L'hon. Robert de Cotret (président du Conseil du Trésor): Monsieur le Président, l'article dont parle le député cite divers chiffres concernant l'année 1990. Pour ma part, je ne connais pas l'origine de ces chiffres, mais comme je travaille depuis longtemps dans les questions économiques, je sais que les prévisions pour 1990 sont forcément fondées sur beaucoup d'hypothèses.

M. Broadbent: Parlez-nous de 1983?

M. de Cotret: Pour ce qui concerne 1986, je vais donner les chiffres qui figurent dans les documents budgétaires. En 1986, une personne ayant un revenu de \$20,000 verra ses impôts augmenter de \$104. Une personne ayant un revenu de \$200,000 subira une augmentation proche de \$5,000. Donc, à une multiplication par 10 du revenu correspond une multiplication par 50 des impôts. Ce n'est pas cela qu'on peut appeler taxer les pauvres plus que les riches.

LA SURVEILLANCE DE L'ÉCONOMIE

M. Nelson A. Riis (Kamloops-Shuswap): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse aussi au vice-premier ministre. Je crois que dans cette dernière réponse le gouvernement exprimait sa confiance dans le budget et l'assurance que l'économie en fait ira s'améliorant.

Des voix: Bravo!

M. Riis: Les députés des banquettes ministérielles applaudissent. J'en conclus qu'ils partagent cet avis. Le premier ministre a dit qu'il surveillerait la situation de près. Si le premier ministre et le gouvernement ont confiance dans le budget et en l'action qu'ils entreprennent, ils doivent avoir la certitude que les choses vont s'améliorer. Ils n'ont donc pas besoin de surveiller la situation plus longtemps. Qu'on suspende tout de suite la désindexation des pensions. Qu'on laisse les retraités en paix cet été.

Des voix: Bravo!